

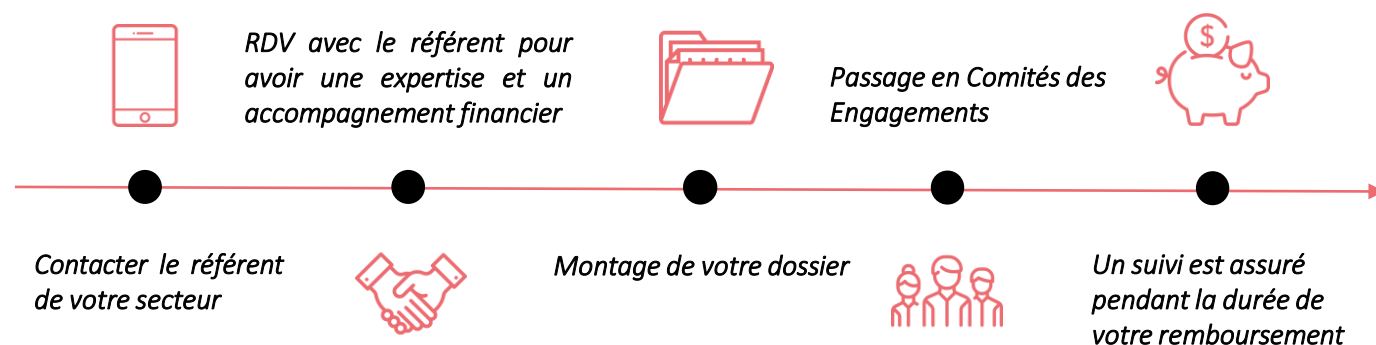
> Prêt Participatif France Active Investissement

Les objectifs

Cet outil fait partie de l'offre de France Active Bretagne qui apporte des solutions pour financer des besoins matériels et immatériels. Il s'agit d'un prêt participatif, il vient donc s'inscrire en haut de bilan.

L'objectif est de favoriser la mobilisation de partenaires bancaires classiques et de limiter l'autofinancement. Le montage se fait en relation directe avec le bénéficiaire et ses partenaires bancaires.

Les étapes



Qui peut en bénéficier ?

Les structures de l'économie sociale et solidaire en création ou développement, quelque soit leur statut juridique (associations, SCOP, entreprises) et leurs activités (insertion, handicap, utilité sociale.).

Les caractéristiques

- Prêt participatif de 5 000 € à 200 000 €
- Remboursement sur une durée de 2 à 5 ans (7 en cas de financement d'investissements)
- Différé de remboursement de 12 mois possible
- 2% de TEG, sur un remboursement trimestriel
- L'outil est mobilisable en cofinancement, jusqu'à 50% du besoin.